

Recrutement

Le type d'attentes et d'attitudes à l'égard du bénévolat (et par extension des bénévoles) est un facteur déterminant pour le succès d'un projet de collaboration. Le bénévolat repose, en effet, sur une logique propre différente de celle qui régit le salariat. Pour le dire en bref, les bénévoles ne sont pas une main d'œuvre salariée. Respecter cette spécificité du bénévolat est fondamental. Il importe également de s'intéresser aux motivations et aux satisfactions qui soutiennent l'engagement de chaque bénévole

1. Identifier le projet de l'association. Clarifier les besoins.

Etre à même de répondre aux questions suivantes :

Qui sommes-nous ? Que voulons-nous ?

De quelles personnes nouvelles avons-nous besoin pour optimiser/développer nos activités ?

2. Planifier les objectifs. Se doter d'outils d'évaluation.

Définir les objectifs en termes mesurables : délai de temps, nombre de personnes nécessaires, coût, etc.

Réaliser des organigrammes, cahiers des charges, convention de collaboration, évaluation des résultats au niveau collectif et individuel.

3. Organiser le recrutement des bénévoles

Considérer le recrutement comme une activité en soi !

Constituer une « équipe de recrutement ».

Elaborer un matériel de recrutement (dépliants, réunions d'information, articles de presse, etc.).

4. Donner au recrutement les dimensions d'un objectif

Le recrutement doit être planifié, défini en termes quantifiés :

- nombre de bénévoles à recruter
- nombre d'heures de bénévolat souhaitées par mois
- nombre et profils de postes à remplir
- délai envisagé pour réaliser ce recrutement
- estimation du coût de la campagne de recrutement, du fonctionnement (encadrement, défraiement) des bénévoles dans l'association.

5. Favoriser la communication à l'intérieur de l'association

Veiller au bon niveau d'information de l'ensemble des membres de l'association.

Multiplier les occasions d'échanges entre les membres.

6. Favoriser l'épanouissement des relations humaines

Prévoir un poste de coordinateur des bénévoles.

Gérer les conflits.

Offrir des formations.

Proposer des moments d'échanges en groupes.

7. Motiver, mobiliser, fidéliser toutes les forces de l'association

« Garder la flamme ». Instaurer une culture positive.